



Travaux des
anciens vestiaires
du Stade
p. 3



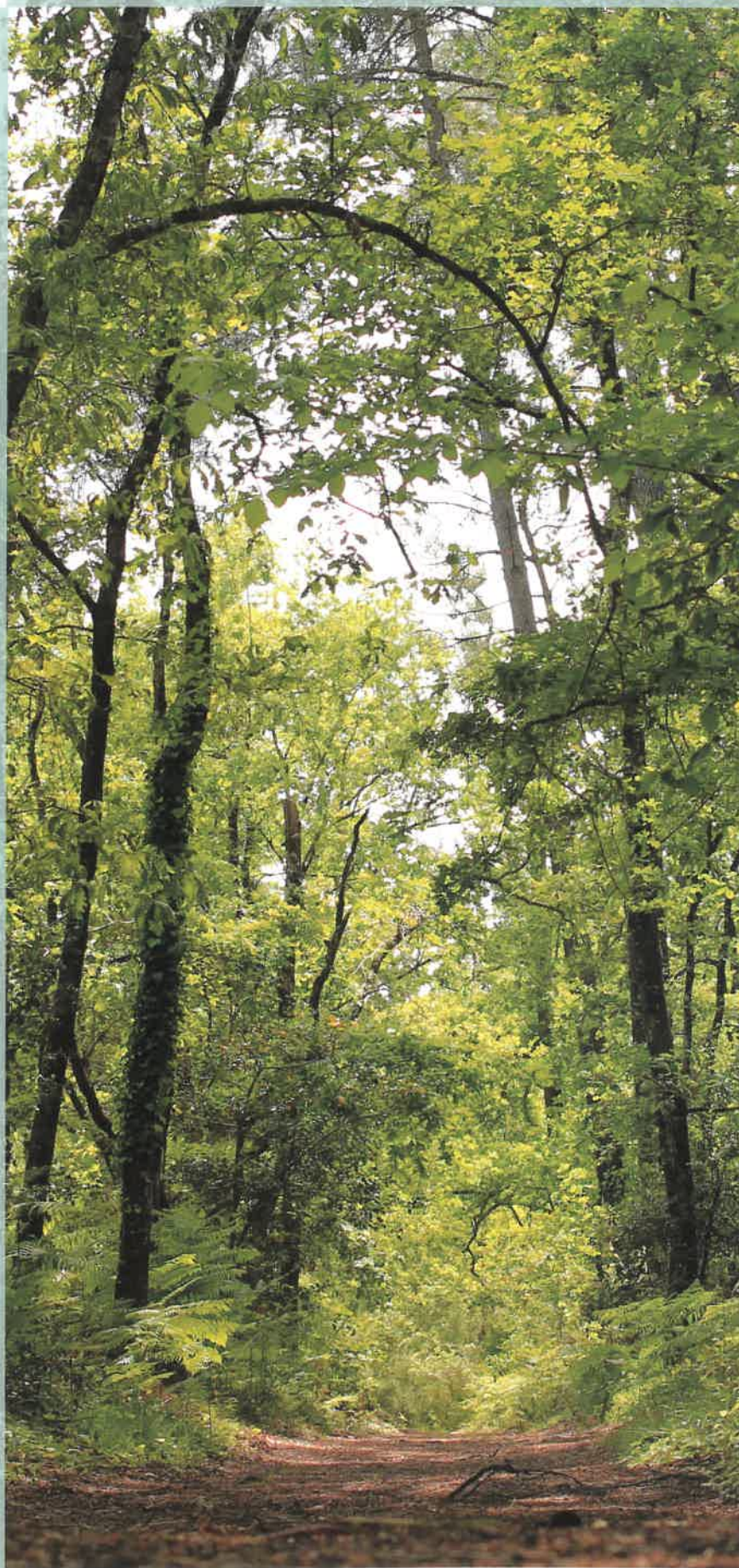
Les comités
consultatifs
p. 4



Relais Poste
commerçant
p. 5



Deux Nouvelles
Associations
p. 9



Juin 2018
Sommaire
n° 103

Edito du Maire



Le printemps s'est annoncé, la végétation a repris son cycle et après des mois de pluie, nous espérons maintenant le soleil. Et avec lui les futures manifestations et réjouissances de l'été, proposées à Saint-Morillon.

En attendant, cela fait maintenant 6 mois qu'avec mon équipe, nous œuvrons pour notre commune à l'amélioration de la vie de tous les jours. Je souhaitais donc faire un premier bilan de notre action après ces quelques mois.

En premier lieu, je parlerai du budget 2018 que nous avons voté tout récemment. C'est un budget raisonnable, maîtrisé et ambitieux. Nous avons contenu les dépenses, en particulier le poste des charges de personnel, diminué nos indemnités d'élus, tout en proposant de nouveaux services et un soutien accru aux associations, cœur de l'activité de notre village. Pour les recettes, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. En ce qui concerne les investissements, nous avons programmé plusieurs chantiers, certains déjà réalisés et d'autres dont vous pourrez suivre les évolutions au cours de l'année.

A titre d'exemple, je mentionnerai **le désamiantage et la démolition des anciens vestiaires du Stade**. Cela était une de nos priorités. En particulier, le désamiantage du bâtiment a été effectué et 85 kilos de déchets amiantés ont été traités dans le strict respect de la réglementation. Vous trouverez tous les détails de cette opération dans l'article correspondant.

De même, j'avais indiqué mon intention de faire évoluer le service de la Poste vers **un relais poste commerçant** pour proposer des amplitudes horaires beaucoup plus importantes, sans créer d'emploi municipal supplémentaire. Cela est aussi chose faite et, dorénavant, c'est l'épicerie du village qui vous accueillera pour traiter toutes vos démarches associées à la Poste (recommandés, retrait d'argent, ...)

Nous avons aussi avancé sur deux autres points qui me tiennent à cœur : la communication et l'implication de tous dans le développement harmonieux de notre village.

Pour le premier, vous avez pu noter la mise en place d'une «**Newsletter**» d'information, en plus de notre bulletin municipal que nous continuerons à faire paraître régulièrement. De plus, vous pouvez maintenant écouter les enregistrements des conseils municipaux sur le site internet de la mairie.

Pour le second, nous avons, en conseil municipal, décidé d'ouvrir les commissions de travail des élus aux Saint-Morillonnais(es). Cinq **comités consultatifs** (voir l'article), composés d'élus et de personnes souhaitant s'impliquer, ont ainsi été créés et permettront de mieux prendre en compte vos suggestions ou aspirations.

Comme vous le voyez, nous travaillons mais cela n'empêche pas de penser aux activités plus ludiques qui vont prendre place dans les mois à venir. J'espère vous voir nombreux à **la fête de l'été** qui aura lieu le week-end du 30 juin, organisée avec les associations communales. N'hésitez pas à participer à la vie de notre village !

Laurence BOURGADE, Maire de Saint-Morillon

L'édito du Maire	02
Travaux	03
Vie Municipale	04
Commerces	05
Fête de l'Été	06
Les associations	07
ALSH	11
CCAS	12
Environnement	14
Numéros utiles	16

Anciens vestiaires du Stade désamiantage et démolition



Le désamiantage et la démolition des anciens vestiaires du Stade était une de nos priorités : c'est maintenant chose faite !

Après un dernier débat en séance de conseil municipal en mars dernier, décision était prise de procéder à la démolition du bâtiment.

Dans le même temps, une consultation a été rapidement organisée et lancée auprès d'entreprises pour des travaux d'électricité et de démolition.

Supervisés par un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, les travaux se sont organisés en deux temps :

- Au mois de mars, des travaux d'électricité ont consisté à déplacer les réseaux et coffret existants des anciens vestiaires et de l'éclairage et arrosage du Stade afin de positionner un nouveau coffret électrique aux normes dans le local de la salle William LAURENT.

Le service technique a profité des travaux du local pour installer un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Au mois d'avril, les travaux de désamiantage et de démolition ont été réalisés par l'entreprise D.S.E. (Démolition Service Environnement) qui a été retenue dans le cadre de ce marché de travaux.

Le désamiantage des anciens vestiaires du Stade a été effectué le 23 avril 2018 dans la matinée où 85 kilos de déchets amiantés ont été repérés, ramassés, puis stockés.

La démolition du bâtiment s'est faite en deux jours selon les règles d'un chantier propre, avec un tri des déchets (fer, parpaing, câbles électriques, bois, ...). Après l'enlèvement des fondations, un remblaiement avec de la terre a été effectué avec un nivellement du terrain.

Coût global de l'opération : 19 200 € TTC

Mode opératoire de la mission désamiantage

Les personnes présentes sur le chantier étaient équipées d'EPI (équipement de protection individuelle) spécifiques. Après l'opération d'enlèvement de l'amiante, les débris, combinaisons, gants et autres ont été mis dans un sac plastique doublé puis placé dans un big-bag fermé, scellé et identifié.

Un premier acheminement a été fait vers une Installation de Stockage de Déchets Dangereux, au centre de regroupement à Saint Jean D'Illac avant un envoi définitif vers le centre de traitement et d'élimination de déchets dangereux à SOLITOP VEOLIA à Saint Cyr Des Gats.

Un Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés complété et validé a ensuite été émis.



Les chroniques des conseils municipaux

Vous n'avez jamais eu l'occasion d'assister à une séance publique du conseil municipal ? Vous voulez savoir ce qu'il s'y passe, et ce que vos élu(e)s y décident ?

Bienvenue dans la rubrique : **La commune > Vie municipale > Les comptes-rendus des Conseils Municipaux** du site internet de la commune, où vous pouvez retrouver pour chaque conseil municipal un article qui vous relate la séance et qui vous explique les délibérations qui sont votées. Vous avez aussi la possibilité d'écouter les débats comme si vous y étiez ! Chaque chronique est enrichie en enregistrement audio.



Les comités consultatifs

C'est une première à Saint-Morillon, le conseil municipal a décidé d'ouvrir les commissions de travail des élu(e)s aux Saint-Morillonnais(es).

- PLU / Aménagement du territoire / Chemins ruraux / Environnement, sous la responsabilité de M. Jean-Marc Heintz.

Pour ce faire, des comités consultatifs, composés à la fois d'élus et de personnes ne faisant pas partie du conseil municipal, ont été créés.

L'objet de ces comités consultatifs est de renforcer les liens entre la municipalité et les administrés sur des thèmes d'intérêt communal, en impliquant des citoyens concernés par les sujets traités.



La décision a été prise lors du conseil municipal du 8 mars 2018, et 5 comités consultatifs ont été créés :

- Travaux / Construction / Entretien des bâtiments communaux / Voirie, sous la responsabilité de Mme Valérie Simon Cheyrade.
- Ecole / périscolaire / ALSH / TAP / Restauration scolaire, sous la responsabilité de M. Jérôme Barbessou.
- Association / Animation communale / Culture / Sport / Politique jeunesse et senior, sous la responsabilité de Mme Vanessa Diaz.
- Communication / Site internet / Bulletin municipal, sous la responsabilité de M. Nicolas Régnier.

Les comités consultatifs seront composés du maire, de 6 élus du conseil municipal et de 5 Saint-Morillonnais(es). Un règlement intérieur de fonctionnement de ces comités consultatifs a également été validé par le conseil municipal. Ce règlement est disponible sur le site internet de la commune, **à la rubrique informations > Création des comités consultatifs**, ou sur demande à l'accueil de la mairie.

L'ouverture des candidatures a été annoncée sur le site internet de la commune et via les newsletters de mars et d'avril. Il reste encore des places disponibles pour 2 comités consultatifs, (les autres étant déjà complets) :

- Ecole / périscolaire / ALSH / TAP / Restauration scolaire, sous la responsabilité de M. Jérôme Barbessou.
- Communication / Site internet / Bulletin municipal, sous la responsabilité de M. Nicolas Régnier.

Les personnes qui souhaitent candidater peuvent le faire en complétant le formulaire en ligne, ou bien en remplissant le document disponible en mairie, et en l'accompagnant d'une lettre de motivation.

Attention : la date limite de candidature fixée pour ces deux comités est **le 30 juin 2018**.

Communication

La Newsletter de Saint-Morillon

Pourquoi m'abonner à la newsletter de Saint-Morillon ?

- Pour me tenir régulièrement informé des actualités de ma commune,
- Pour suivre le travail des élu(e)s, être informé des séances des conseils municipaux, suivre les projets, les actions municipales,
- Pour suivre l'actualité des associations et les manifestations qu'elles proposent.



Inscription en page d'accueil du site internet de la commune www.saint-morillon.fr

Relais Poste commerçant



L'équipe municipale avait annoncé sa volonté de ne pas poursuivre le projet d'ouverture d'une agence postale communale jumelée avec une bibliothèque municipale, et par conséquent sa volonté de ne pas non plus créer de poste supplémentaire dans les effectifs de la commune.

Mme le Maire a rencontré en début d'année les responsables de la Poste. Considérant que la convention passée avec La Poste par l'ancienne équipe municipale était caduque, il a été convenu que La Poste orientait son choix vers l'ouverture d'un relais poste commerçant.

Le Conseil municipal a acté ce choix le 8 mars dernier considérant qu'il apporterait un service plus important

aux Saint-Morillonnais(es), notamment en matière de plage horaire d'ouverture, et qui permettrait d'apporter un revenu complémentaire non négligeable au commerçant qui serait choisi.

La Poste s'est donc mise en relation avec les commerçants du village pour les informer de son intention d'ouvrir un relais poste sur Saint-Morillon pour remplacer le bureau de poste actuel. Après avoir étudié plusieurs candidatures, c'est l'épicerie du village qui a été retenue pour accueillir ce nouveau service.

Le tout nouveau relais poste commerçant de Saint-Morillon a ouvert le vendredi 13 avril 2018 avec une amplitude horaire de 47h par semaine.

Les horaires d'ouverture :

- Du mardi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 19h30,
- Le dimanche de 8h30 à 13h.

Les services proposés sont les suivants

Courrier, Colis :

- Achat de timbres à usage courant.
- Achat d'enveloppes et de Prêt-à-Poster.
- Dépôt et retrait de lettres et de paquets, y compris les objets recommandés hors valeurs déclarées, contre-remboursement, Chronopost, objets en nombre et sous contrat.
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur un CCP et un livret A dématérialisé, par le titulaire du compte, domicilié dans la commune, dans la limite de 150 euros par période de 7 jours consécutifs.

L'équipe municipale, souhaite à Mme PEYS, gérante de l'épicerie du village, de s'épanouir dans cette nouvelle activité.

Economie Locale

Une future rubrique **Economie locale** sur le site internet de la commune.

La municipalité souhaite proposer sur son site internet une nouvelle rubrique, qui aura pour vocation de recenser les acteurs économiques présents sur notre commune.

- Vous avez une entreprise, un commerce, un gîte rural, un vignoble, etc.,
- Vous êtes auto-entrepreneur, vous exercez une profession libérale, etc.
- Votre siège social est situé à Saint-Morillon,

Alors cette rubrique peut vous intéresser pour référencer votre activité et la faire connaître gratuitement !



Si vous êtes intéressé(e) par le référencement dans cette nouvelle rubrique Economie locale, vous pouvez remplir le formulaire mise en ligne sur le site internet de la commune www.saint-morillon.fr rubrique **Cadre de vie > Economie locale**.

Fête de l'été

2018



Après trois années d'interruption, la fête de fin juin revient !

Créée en 2002 par un petit groupe de bénévoles qui avait eu l'idée un peu folle de servir un repas champêtre pour 500 convives, cette fête très conviviale était devenue une tradition pour le village et venait clôturer l'année scolaire et associative.

Cette année l'équipe municipale a décidé de relancer cette fête de juin.

Mme le Maire et Mme Vanessa Diaz, adjointe au maire en charge des relations avec les associations et de l'animation locale, ont organisé des réunions de travail avec l'ensemble des associations de la commune pour réorganiser cette fête. Les associations ont accueilli cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme et un travail collaboratif très agréable s'est mis en place.

Les associations ont décidé que cette fête s'appellerait : **LA FÊTE DE L'ÉTÉ !**

Vous trouverez le **programme complet de la fête de l'été qui aura lieu le 29, 30 juin et 1er juillet** dans ce bulletin municipal et sur le site internet de la commune **www.saint-morillon.fr** > **Agenda**. L'équipe municipale remercie les associations pour leur enthousiasme, pour toute l'énergie qu'elles mettent pour animer notre village, et pour les liens qu'elles créent.

Le comité des fêtes de la commune, « Saint-Morillon en fête » n'a pas souhaité participer à la Fête de l'été, nous le retrouverons au moment de la « fête du village Sainte Maurille » qu'il organise les 7, 8 et 9 septembre 2018.



Au programme

vendredi 29 juin : fête de l'école

- Spectacle des enfants et stands de jeux
- Soirée dansante

samedi 30 juin

- Activités sportives et culturelles des associations
- Apéritif, repas champêtre, et feu d'artifice
- Soirée dansante

dimanche 1er juillet

- Activités sportives et culturelles des associations
- Food Truck - Cinéma de plein air

Toutes les activités (hors restauration) **sont gratuites**.
Pensez à vous inscrire pour le repas champêtre !

(bulletin d'inscription joint, renseignements en mairie ou au 05 56 20 25 62).

Les associations |||||

RécréAsso

Le **Carnaval de RécréAsso**, s'est déroulé le 11 Mars 2018 et a remporté un franc succès auprès des Saint-Morillonnais(es). Les familles sont venues nombreuses défiler au son des maracas et sifflets et ont ensuite pu profiter d'un moment convivial autour d'un goûter et de divers jeux fabriqués et proposés par nos bénévoles dans le pré de la Cure. Merci aux parents pour la confection des gâteaux !

Le 1^{er} mai de RécréAsso

Vous avez été nombreux à participer à nos ateliers création de produits écologiques et à venir, malgré le temps, pique-niquer avec nous.

Ce fut une journée très conviviale animée par 2 groupes musicaux GINKO et HARICOT KOUAN.

RécréAsso remercie sincèrement tous les participants qui contribuent à ces ambiances festives.

Nous remercions le personnel communal pour son aide et le

Château PIRON pour nous avoir offert de bonnes bouteilles de vins.

Petit Rappel : **RécréAsso** est une association à but non lucratif, les bénéfices des manifestations sont reversés à l'école des « 4 Saisons » afin de permettre aux élèves d'en profiter.



Comité des Fêtes

Gros succès pour notre loto du 10 mars 2018 qui a fait salle comble. Les Saint-Morillonnais(e)s et les habitants des communes alentour ont répondu présents pour tenter de gagner des bons d'achat de 50€, 200€, Croisière sur la Garonne, Thalasso, entrées zoo, cinéma, jambons, gros lots de viande, lots de vin et encore bien d'autres.

On pouvait se désaltérer et grignoter crêpes, chouquettes et cannelés. Merci à tous de votre participation à cet événement.

PROCHAINES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ DES FÊTES :

- **LA FÊTE DE LA MUSIQUE** aura lieu le **jeudi 21 juin 2018 à partir de 18H30** à l'extérieur de la salle des Fêtes. Les musiciens amateurs, passionnés qui souhaitent faire partager leur talent seront les bienvenus. N'hésitez pas à vous manifester...

Notre prochaine grande manifestation sera la traditionnelle

- **FÊTE DU VILLAGE « SAINT MAURILLE »** animée par notre DJ Fred « Music n'Light » qui aura lieu les **vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018**.

Nous vous attendons nombreux aux différentes animations qui vous seront proposées. Les bandas viendront nous accompagner pour la soirée du samedi soir. A suivre pour le menu du repas et le programme complet.

Les Escargots de Saint-Mo

Les escargots sur tous les chemins !

Vous avez envie de courir, mais vous n'arrivez pas à faire le premier pas. Vous aimez courir, mais vous vous voudriez partager ce moment avec d'autres. Venez nous rejoindre pour notre sortie hebdomadaire, tous les dimanches à 9h30 devant le stade de Saint-Morillon. Cette sortie est ouverte à tous les niveaux. Pas de pression, pas de résultat, juste le plaisir de courir et discuter ensemble.

Nous tenons en outre à féliciter trois de nos escargots, qui, sous le coaching de notre président Jean-Claude Arrouays, enchaînent les podiums depuis maintenant plus d'un an sur les courses girondines : Candice Rimbault (minime), Elise Guimet (vétérane 1), Jean-Claude Arrouays lui-même (vétérane 3), rejoint dernièrement par Benoît Buruoca (vétérane 3) sur les 10 km des foulées Saint-selvaies. Bravo à eux !



Activ'Ados

Un début 2018 rythmé pour Activ'Ados



Le début de l'année a été rythmé par des animations « jeux » pour les adhérents de notre association : après notre première soirée Escape Game début janvier, 35 ados se sont retrouvés au Laser Quest de Bouliac le 3 février, pour s'affronter durant deux parties intenses, pendant qu'une quinzaine d'autres s'éclataient sur les tapis rebondissants du Trampoline Park de Mérignac !

Un mois plus tard, le samedi 3 mars, c'est dans le cadre de notre traditionnel Grand Loto que tous les membres d'Activ'Ados se sont mobilisés. Cette année encore, ce fut un grand succès puisque nous avons réuni quelques 150 personnes à la salle des fêtes ! Une belle soirée familiale au cours de laquelle petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance de jeu chaleureuse et joyeuse, permettant ainsi à notre association de récolter les fonds nécessaires au financement des activités proposées à nos adhérents tout au long de l'année.

A la fin du mois, ce fut la première soirée « Magie de la Chimie » à la salle des fêtes. Sous la surveillance de 4 adultes spécialistes, nos jeunes apprentis chimistes ont pu réaliser quelques expériences spectaculaires et « magiques » mettant en jeu d'incroyables phénomènes

physiques.

Après un premier trimestre animé par des « jeux intérieurs » vient le temps des activités en extérieur avec, pour commencer, un challenge multi-sport à Hostens le 28 avril : répartis en 4 équipes et encadrés par 3 moniteurs professionnels, 18 jeunes se sont affrontés dans un bel esprit sportif sur des épreuves de course d'orientation, tir à l'arc, et VTT ! Une matinée éprouvante physiquement, ponctuée par un sympathique pique-nique...

Et pour la suite du programme printemps-été, il est prévu une sortie « Parcours aériens dans les arbres » le 19 mai, le « Challenge Sun Games », jeux sportifs préparés pendant les vacances de Pâques par une équipe d'une quinzaine d'ados ultra motivés, et proposés ensuite fin juin à tous les Saint-Morillonnais dans le cadre de la fête de l'été organisée par la Mairie. Et pour finir en beauté avant les grandes vacances : 2 mini camps de 3 jours, l'un pour les jeunes de 11/12 ans à Bombannes avec voile, escalade, Aquapark au programme. L'autre pour les 12/14 ans à Commensacq avec canoë et bivouac, orientation et paint-ball au programme.

Toute l'actu de l'association sur www.activados.fr



Savoirs et Images en Graves Montesquieu (SIGM)



Bientôt sera lancée une souscription pour dégagement et restauration des armoiries de Montesquieu, reste de litre, récemment découverte sur le mur intérieur ouest de l'église de Saint-Maurille, peinture murale actuellement recouverte d'un épais badigeon.

C'est Montesquieu, baron de La Brède, (1689-1755), auteur de l'Esprit des Lois, qui a réalisé l'unité du village de Saint-Morillon, en rachetant au baron de Landiras en 1746 la rive droite du Gât Mort sur laquelle est édifiée l'église dédiée à saint Maurille (XII^e siècle). L'église a été inscrite à l'ISMH en décembre 2008, en totalité, y compris le mobilier.

Un commentaire de la visite peut être assuré par SIGM, maître d'ouvrage pour cette restauration. (RV au 05 56 20 26 89) - www.si-graves-montesquieu.fr

Les associations |||||

Club Dojo **ASGAMY**

Le mercredi 25 avril 2018, le Club ASGAMY qui a été fondé en 2008, tenait à féliciter Yves et à Olivier qui ont tous les deux obtenu respectivement leur 1er Duan et leur 1er Dan, ainsi que leur Diplôme d'Instructeur Fédéral auprès de la FFKDA.

Le club ASGAMY, vous propose des entraînements d'Arts Martiaux (Ecole Yoseikan) à Saint-Morillon. Une partie des cours est axée sur l'apprentissage de techniques simples de self défense. Les cours sont ouverts à toutes et à tous à partir de 5 ans et jusqu'à...pas d'âge. Les entraînements sont adaptés individuellement afin de permettre à chacun une pratique sportive et martiale harmonieuse qui s'inscrit dans une dynamique collective.

Actuellement :

Yoseikan des Adultes :

Le lundi et Mercredi soir par Philippe et Fabrice

Yoseikan des Kids :

Le mercredi après-midi par Philippe

Qi Gong : Le samedi matin par Yves

Tél : 06 07 67 60 82 (Philippe) ou 06 04 45 53 07 (Yves)



2 NOUVELLES ASSOCIATIONS

Les mots... **Rions !**



L'association de théâtre pour enfants « Les mots... Rions ! » verra le jour à la rentrée scolaire 2018. Cette initiative est soutenue par la municipalité dont l'objectif est de développer et de diversifier l'offre associative proposée aux habitants de Saint-Morillon.

Mme Gaëlle Laffont accueillera les enfants de 8 à 18 ans pour des ateliers théâtre le mercredi après-midi. Les horaires seront à déterminer en fonction du nombre d'inscrits.

Ces ateliers mêleront différents aspects du théâtre engageant à la fois l'espace, le corps et la voix pour aboutir à 2 spectacles : l'un pour Noël en décembre et l'autre à l'occasion de la fête locale au mois de juin.

L'adhésion s'élèvera à 150€ (payable en plusieurs fois) pour une année scolaire pour un enfant, les tarifs étant dégressifs lorsque plusieurs membres d'une même famille s'inscrivent.

Toutes les personnes susceptibles de nous aider pour les décors, les costumes, l'éclairage ou le son, seront les bienvenues.

Des préinscriptions peuvent être déposées dès à présent à la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gaëlle à l'adresse mail suivante : lesmotsrionstheatre@gmx.fr.

Migr'Arts, association régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour but de valoriser et promouvoir des parcours migratoires et leur connaissance à travers des créations, productions et diffusions artistiques et scientifiques, accessibles à tous et à toutes. Pour sa première année d'existence à Saint-Morillon, sur la saison 2018-2019, elle proposera : des cours hebdomadaires de danses africaines (danses sénégalaises Mbalax, Sabar, Mandingue et des danses afro) ainsi que des stages réguliers, avec le danseur professionnel Thierno Ndiaye.

Vous pourrez nous rencontrer le dimanche 1er juillet lors de la Fête de l'été à St-Morillon pour découvrir nos projets et assister à nos démonstrations !

Contact : Mme Marie LASSERE - migrarts@gmail.com

Migr'Arts



DEVENEZ BENEVOLE A LA BIBLIOTHEQUE !



✓ **Différentes missions et actions selon vos disponibilités : participer aux permanences d'accueil du public, participer aux choix des collections, informatiser les documents, proposer des animations, participer à l'accueil des classes....**



Rejoignez l'équipe de bénévoles de La Grappouille à Saint-Morillon :

CONTACT :

Nicole BURUCOA : nburucoa@free.fr ou 06-17-03-58-02

Vous avez du temps libre ?

Vous aimez la lecture ?

Vous voulez communiquer le goût de la lecture aux enfants ?

**Association
LA GRAPPOUILLE**



Programme du Bivouac intercommunal à Léognan

Pour les 12-15 ans

MERCREDI 18 JUILLET :

- 9h30 départ de Saint-Morillon direction le stade Ourcade à Léognan pour installation du camp et pique-nique. **(prévoir la tente)**
- 13h00 départ pour le lac de Cazaux (après midi plage +activité CAP 33 pétanque)
- 18h00 départ pour Gujan-Mestras pour l'activité Escalade arbres en nocturne.
- 00h00 retour à Léognan

Pour le mercredi prévoir un sac à dos avec maillot de bain et serviette pour l'après-midi et pantalon long, pull et basket pour le soir.

JEUDI 19 JUILLET :

- 9h00 petit déjeuner
- 10h00 douches, rangement du camp et activités libres
- 12h00 repas
- 14h00 départ pour le lac bleu pour des activités CAP 33 (tournois et défis sportifs)
- 16h30 fin des activités et goûter
- 17h30 retour Saint-Morillon



Séjour sous la responsabilité de Magali DELAS Coordinatrice Enfance Jeunesse de la mairie de Saint-Morillon.

Pour tous renseignements concernant les modalités d'inscription, veuillez contacter
Magali DELAS soit par mail à jeunesse@saint-morillon.fr, soit par téléphone
au 06 26 05 23 97

Inscription du 4 au 15 juin 2018

Le repas des Aînés

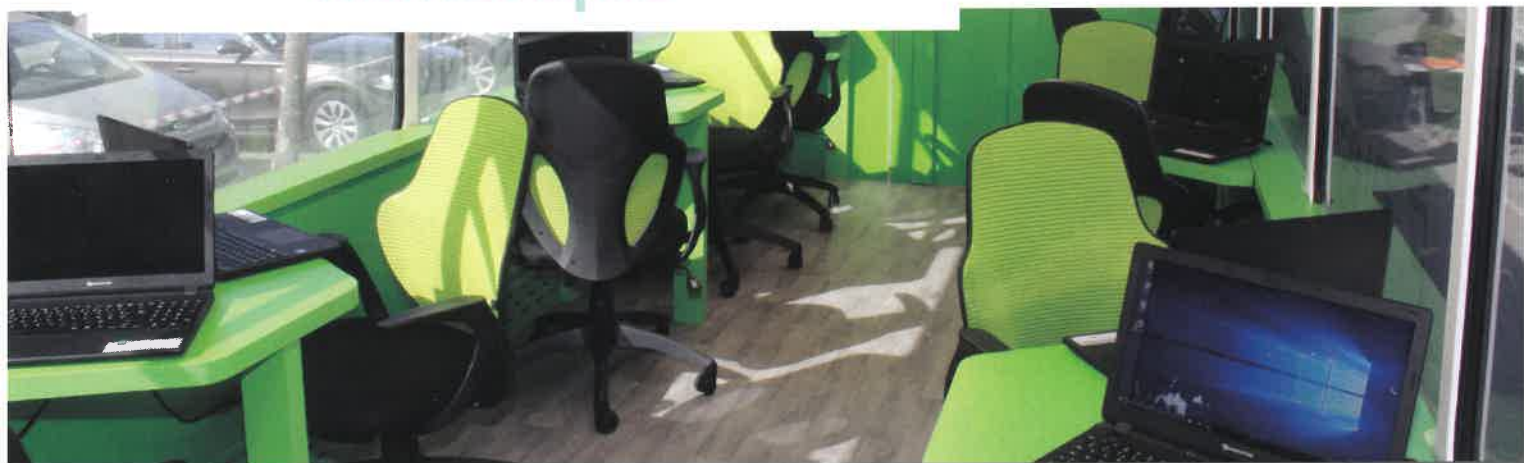
Mercredi 21 mars, une soixantaine de Saint-Morillonnais(es) ont accepté l'invitation à déjeuner du CCAS. C'est le temps d'un repas proposé par un traiteur et un après-midi dansant, que chacun a pu se retrouver, d'échanger et passer une bonne journée.

Dans son discours de bienvenue, Mme le Maire, Présidente du CCAS, a exprimé au nom de l'ensemble des administrateurs du CCAS leur satisfaction d'avoir pu réorganiser ce repas à la salle des fêtes de Saint-Morillon pour permettre à ceux qui ont des difficultés pour se déplacer, d'être présent(e)s.

La Présidente du CCAS a également profité de ce moment pour donner les nouvelles orientations du CCAS, en précisant que les actions menées en direction des seniors, seraient plus locales et plus en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes.



Le bus numérique



A un mois d'intervalle, le Bus Numérique est venu stationner devant la salle des fêtes de Saint-Morillon (lundi 26 mars et lundi 30 avril) pour former les seniors, gratuitement, aux nouvelles technologies de l'informatique et de l'internet. La société Solution vie pratique, à l'origine de ce projet, a pu voir le jour avec le soutien du Conseil départemental de la Gironde et d'autres partenaires (MSA, RSI, et Carsat). L'opération a pour vocation de proposer aux seniors une initiation au numérique directement au sein même du bus : informatique, Internet, tablette, services en ligne, e-mail, réseaux sociaux... Le bus est équipé de tablettes et de 12 ordinateurs. Un formateur anime des ateliers de 3 heures pour initier les

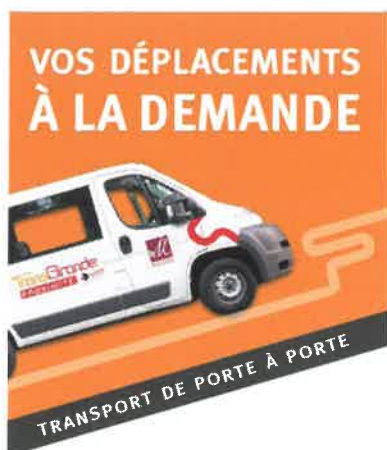
personnes à une technologie en perpétuelle évolution, qui peut être d'une grande utilité dans leur quotidien. Le Bus Numérique revient à la demande du CCAS et selon les dates de disponibilité de celui-ci.

- Le 26 mars 2018, **21 participants** de 60 à 81 ans ont bénéficié des ateliers collectifs.
- Le 30 avril 2018, **19 participants** de 60 à 80 ans se sont inscrits ou réinscrits pour bénéficier des ateliers collectifs.



Service de transport à la demande

TransGironde de Proximité



TransGironde Proximité est un service de transport à la demande (transport de porte à porte) proposé par le Département de la Gironde en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu. Il vient compléter le réseau des lignes régulières de TransGironde.

Pour qui :

Personnes domiciliées sur le territoire de la CCM et qui répondent aux critères suivants :

- personnes à mobilité réduite
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- personnes titulaires des minima sociaux ou en insertion professionnelle

Pour quoi :

Un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre, des courses au supermarché...

Comment :

Des petits véhicules transportent les personnes pour des trajets courts et occasionnels.

Le service est disponible de lundi 8h à 19h

Samedi matin : marché de Léognan

Les jours fériés : pas de circulation

Le véhicule passe chercher la personne à son domicile, à l'heure convenue

Il faut présenter sa carte et payer directement au conducteur.

Le véhicule revient chercher la personne sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue et la raccompagne chez elle.

Pour aller où :

- Dans la Communauté de Communes (CDC) (toutes destinations)
- Vers les lignes TransGironde ou la gare TER la plus proche
- En dehors de la CDC – Vers les destinations suivantes :

- Villenave d'Ornon : Hôpital Robert Picqué – MDSI
- Portets : Médecins spécialistes
- Bègles : Pôle Emploi
- Talence : Pôle Territorial de Solidarité

Exemples de tarifs à titre indicatif (Tarifs différents selon l'imposition fiscale) pour ces secteurs :

-4,20€ Aller/Retour – 2,60€ Aller simple – 0,30€ Tarif social Horizon Aller simple

- Vers les autres destinations

- Bordeaux : CHU Pellegrin - Tripode Institut – Bergonié
- Pessac : CHU Haut-Lévêque – Clinique Mutualiste
- Talence : Hôpital Bagatelle

Exemples de tarifs à titre indicatif (**Tarifs différents selon l'imposition fiscale**) pour ces secteurs :

-6,20€ Aller simple – 0,70€ Tarif social Horizon Aller simple

Comment faire pour réserver :

Constituer un dossier pour demander la carte auprès de la CDC de Montesquieu.

Retrait des dossiers auprès de la Mairie de Saint-Morillon - Téléphone : 05 56 78 65 81 ou de la CDC Montesquieu 1, allée Jean Rostand – 33651 Martillac
Téléphone : 05 57 96 01 20 ou télécharger le dossier:
<http://www.cc-montesquieu.fr> -> Vie locale-> transports, déplacements



Interdiction de brûler des déchets verts (végétaux)

Vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts dans votre jardin !

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dit «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est donc interdit de brûler des déchets verts ou d'utiliser des incinérateurs dans son jardin.

Le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles du voisinage, générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement (émission de substances polluantes dans la l'air) et à la santé. Le brûlage des déchets est passible d'une contravention de 450€ (Article 131-13 du Code Pénal).

Le Maire ne peut déroger à cette interdiction et accorder des dérogations aux particuliers.



Aussi, il vous est rappelé ci-dessous les horaires d'ouvertures des deux déchèteries de l'Arnahurt à La Brède et de Migelane à Léognan

Du lundi au vendredi : de 13h00 à 18h00.

Le samedi : de 8h30 à 18h00.

Le dimanche : de 8h30 à 13h00.

Fermé les jours fériés.



Inscription au ramassage des déchets verts et encombrants : 0 805 020 002
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com
dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com



Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage (arrêté du 22 avril 2016)

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

- tondeuses,
- perceuses,
- raboteuses ou scies mécaniques

ne peuvent être exécutés que :

Les jours ouvrables :

Les samedis :

Les dimanches et jours fériés :

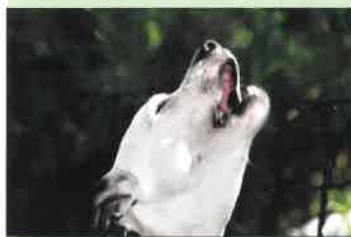
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

de 10h00 à 12h00



Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN MISE EN ŒUVRE



Lancée officiellement le 08 février 2018 par le Gouvernement, la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) vise à replacer le « service du citoyen au cœur du métier de policier et de gendarme ». La PSQ est avant tout un ensemble de mesures ayant vocation à :

- s'appliquer partout sur le territoire de la République ;
- moderniser l'action des policiers et des gendarmes ;
- permettre à ces derniers de renouer le lien avec la population ;
- les rendre plus efficaces dans la lutte contre les délits et les incivilités qui empoisonnent la vie des citoyens.

La brigade de gendarmerie de **Castres-Gironde**, territorialement compétente aussi sur les communes de BEAUTIRAN, ST SELVE, **ST MORILLON**, AYGUÉMORTES LES GRAVES, ISLE ST GEORGES, LA BREDE, ST MEDARD D'EYRANS, s'inscrit pleinement dans ces mesures.

Une Gendarmerie sur-mesure

L'une des préoccupations majeures de la PSQ est de rénover l'accueil des victimes, tout en développant les démarches en ligne, afin de permettre aux gendarmes de se recentrer sur leurs missions de terrain et le contact avec la population.

C'est dans cette optique qu'a été développée d'une part **la pré-plainte en ligne**. Ce service permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) pour lesquels la victime ne connaît pas l'identité de l'auteur.

Cette démarche vise essentiellement à faire gagner du temps à la victime lors de sa présentation à l'unité ou service de son choix (en fonction du lieu de résidence ou de travail). Elle permet en effet de renseigner les premiers éléments sur les faits, et d'obtenir un rendez-vous dans l'unité ou le service choisi.

Dans tous les cas d'urgence, les gendarmes de la brigade de Castres-Gironde interviennent **24 heures sur 24, 7 jours sur 7** sur l'ensemble des communes précitées, il faut appeler immédiatement **par téléphone le 17 ou le 112**.

La pré-plainte en ligne est accessible sur le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

D'autre part, la mise en place d'un accueil sur rendez-vous chaque lundi après-midi, (Tél : 05.56.67.70.90) permet aux usagers :

- d'être pris en compte sans délai d'attente,
- d'être reçu par un personnel qualifié et adapté au contentieux (affaire complexe, infraction particulière...).

L'accueil du public est assuré :

- le lundi de 08h à 12h (le créneau de 14h à 18h est réservé aux RDV et aux urgences uniquement)
- du mardi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h

- les dimanches et jours fériés de 09h à 12h et de 15h à 18h.

Bien entendu, l'accueil est assuré 24h/24 pour les situations d'urgence (notamment pour les cas d'agression et de violences).

N° téléphone de la Brigade de Castres-Gironde : 05.56.67.70.90

Une Gendarmerie connectée

Axe majeur de la PSQ, la gendarmerie s'adapte à l'ère du numérique et révolutionne ses modes d'action.

Le 27 février 2018, la brigade numérique de la Gendarmerie a été inaugurée. Elle a pour objet de simplifier les démarches des usagers en leur proposant un nouvel espace d'échanges. En effet, cette brigade traite numériquement des fonctions de contact et d'accueil du public comparables à celles réalisées dans les brigades territoriales (hors urgences). Elle pourra renseigner et orienter les requérants vers les services ou les télé-services les mieux indiqués pour répondre à leurs sollicitations. Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, cette brigade numérique implantée à Rennes est compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Une Gendarmerie partenariale

S'inscrivant dans la mise en place de la participation citoyenne par la municipalité de LA BRÈDE, (mairie vigilante), la Gendarmerie participe à son développement.

Ce dispositif permet d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de police municipale et de gendarmerie dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance, en associant les habitants à la protection de leur propre environnement.

La Gendarmerie se tient d'ores-et-déjà à disposition de la population pour prodiguer des conseils de sûreté aux particuliers, et sensibiliser ceux-ci aux questions de sécurité.



Ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi :

14h - 18h

Mercredi :

09h - 12h

Vendredi :

14h - 17h

Permanence du samedi :

09h - 12h



Les numéros utiles

Pour nous contacter

Services administratifs :

Accueil : 05 56 20 25 62

accueil@saint-morillon.fr

Urbanisme : 05 56 78 65 83

urbanisme@saint-morillon.fr

Service technique :

05 56 78 65 84

technique@saint-morillon.fr

Services jeunesse :

06 26 05 23 97

jeunesse@saint-morillon.fr

Cantine scolaire :

05 56 20 32 07



Ecole «Les 4 Saisons»

05 56 78 41 66

Etat Civil

Naissance

BERGER

Élina

10/01/2018

Décès

CLARY

Georges

14/02/2018

GILBERT

Serge

19/02/2018

DUCOURNAU

Jeanine

09/03/2018

BARÈS

André

22/03/2018

BORDESSOULES

Georgette

08/04/2018



Le PACS en mairie

Depuis le 1er novembre 2017, les résidents de la commune de Saint-Morillon peuvent faire enregistrer leur Pacs (Pacte Civil de Solidarité) en mairie.

Les demandes d'enregistrement se feront sur rendez-vous en semaine.

ATTENTION : le dossier doit être impérativement complet lors de la remise de celui-ci.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le service administratif de la mairie au 05 56 20 25 62.



Ne jetez plus, troquez sur les Aubaines de la CCM !

Les Aubaines, c'est un nouveau service en ligne de la CCM, qui vous propose de ne plus jeter systématiquement, mais de donner, vendre ou troquer les objets dont vous ne vous servez plus, qui s'entassent et vous encombrant. La plateforme s'étend sur toutes les communes du territoire : vous rentrez votre code postal, vous vous créez un compte et le tour est joué !

Trouvez la perle rare, ou tout ce qui peut vous éviter d'acheter du neuf. Cette plateforme s'inscrit dans le programme local de prévention des déchets, qui prévoit une baisse de 10% de déchets produits d'ici 2020.